

# Délégation de mandat à l'agent principal au Canada

(à remplir par les assureurs canadiens et  
les assureurs immatriculés dans la province)

Finances Manitoba  
Réglementation des institutions financières



---

Destinataire : Surintendant des assurances

assureur, désire nommer à titre d'agent principal au Canada :

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Adresse d'affaires :

Tél. :

Télec. :

L'assureur (ci-après nommée la « compagnie ») nomme son agent principal au Canada comme la personne dûment autorisée, le mandataire de la compagnie, à recevoir tous les actes de procédure et tous les actes juridiques signifiés au surintendant des assurances, conformément à la **Loi sur les assurances**.

Fait à \_\_\_\_\_ dans la province de \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature du mandataire de la compagnie)

\_\_\_\_\_  
(Titre)

\*À expédier au surintendant des assurances, 405 Broadway, bureau 1115, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6 Canada